



INVESTISSEZ DANS LA RELANCE DU NUCLÉAIRE À L'INSTN AVEC VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE !

SOUTENIR L'INSTN, C'EST SOUTENIR DES ENSEIGNEMENTS

- ▶ **Au meilleur niveau d'expertise** grâce à la proximité avec le monde de la recherche ;
- ▶ **Au plus proche des besoins des industriels** grâce à un réseau de partenaires industriels ;
- ▶ **Innovants**, dont la pédagogie est régulièrement questionnée.

C'est aussi :

- ▶ Participer gratuitement au forum annuel étudiants-entreprises de l'INSTN à partir de 2500€ de versement de taxe d'apprentissage ;
- ▶ Proposer et animer des rencontres avec les étudiants ;
- ▶ Proposer des offres de stages et d'emploi aux étudiants.



COMMENT VERSER VOTRE SOLDE LIBÉRATOIRE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSTN ?

L'État a mis en place en 2023 la **plateforme Soltéa** d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage des entreprises. Vous effectuez en ligne le versement de votre solde taxe d'apprentissage en désignant l'INSTN comme bénéficiaire : connectez-vous à la plateforme Soltéa depuis votre espace sécurisé employeur sur **net-entreprises.fr** et renseignez le solde de votre taxe d'apprentissage **avant le 30 juin 2024**.

CALENDRIER

Première période de répartition

- ▶ 27 mai 2024 : ouverture de Soltéa pour les employeurs
- ▶ 2 août 2024 : clôture de la première période de répartition
- ▶ 9 août 2024 : premier virement des fonds aux établissements

Seconde période de répartition

- ▶ 12 août 2024 : début de la seconde période de répartition
- ▶ 4 octobre 2024 : clôture de la campagne
- ▶ 11 octobre 2024 : second virement des fonds aux établissements

NOUS IDENTIFIER SUR SOLTÉA :

Le moteur de recherche intégré au site vous permettra de retrouver et désigner l'INSTN comme bénéficiaire et de préciser la somme affectée.

Vous nous retrouverez :

- par notre n° de SIRET : **77568501900561**,
- par notre code d'habilitation UAI (Unité Administrative Immatriculée) : **0910685A**,
- ou par notre nom : **INSTN**.



DES QUESTIONS ?

À qui dois-je m'adresser pour récupérer mon reçu libératoire ?

- ▶ Ce reçu permettait de prouver que vous aviez versé votre solde de taxe à un ou plusieurs établissements d'enseignement. Vous n'en avez plus besoin, l'administration en a connaissance via la plateforme.

Comment l'INSTN saura-t-il que je le soutiens ?

- ▶ Tout au long de la campagne, la plateforme Soltéa apporte aux établissements d'enseignement une parfaite visibilité sur les entreprises donataires et les montants attribués.



Retrouvez toutes les informations sur le site de l'INSTN en scannant le code ci-dessus

COMMENT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EST-ELLE INVESTIE À L'INSTN ?

“ La taxe d'apprentissage INSTN 2023 a été très utile à nos étudiants ingénieurs qui se spécialisent en génie atomique, par exemple pour financer un voyage d'étude sur des sites d'industriels du nucléaire à la découverte des métiers et des installations. Elle a aussi contribué au financement d'outils de formation : radiamètres, appareil de mesure de dosimétrie en entrée de zone nucléaire sur chantier-école, matériels de simulation de contamination alpha et bêta et compteurs à scintillation liquide et à mesure de radon. Les dons via la taxe d'apprentissage ont amélioré les équipements de nos cinq sites d'enseignement INSTN. ”

... **Laurent Véron**

Directeur de la formation d'Ingénieur spécialisé en Génie Atomique

“ La plateforme INSTN Evoc Nuclear Experience pour la formation sur réacteur nucléaire en réalité virtuelle est en évolution majeure avec son passage à la nouvelle technologie des casques autonomes. Charge à porter allégée, casque sans fil, calibration autonome et immédiate, augmentation du nombre de stagiaires : en 2024, Evoc devient une plateforme fluide et intensive. Une aide au financement des casques accélérerait cette dernière transformation. ”

... **Reynald Boillot**

Responsable pédagogique et thématique INSTN « réacteurs de puissance »

Pour toute demande d'information complémentaire contacter Delphine Desgranges :

📞 06 15 48 21 86

✉ delphine.desgranges@cea.fr

instn